

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24150023000032	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	26
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 402 279,22	7 885 700,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 516 579,22
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 402 279,22	8 402 279,22

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 040 498,99	6 547 700,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 429 731,75	403 306,02
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 519 224,72
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 470 230,74	7 470 230,74

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 872 509,96	15 872 509,96
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 925 800,00	0,00	1 822 000,00	1 822 000,00	1 822 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 715 000,00	0,00	2 766 000,00	2 766 000,00	2 766 000,00
014	Atténuations de produits	1 430 000,00	0,00	1 430 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
65	Autres charges de gestion courante	53 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
Total des dépenses de gestion des services		6 123 800,00	0,00	6 072 000,00	6 072 000,00	6 072 000,00
66	Charges financières	181 000,00	0,00	238 000,00	238 000,00	238 000,00
67	Charges exceptionnelles	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	42 100,00		41 780,00	41 780,00	41 780,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	67 965,48		80 499,22	80 499,22	80 499,22
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 450 865,48	0,00	6 468 279,22	6 468 279,22	6 468 279,22
023	Virement à la section d'investissement (6)	550 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 134 000,00		1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 684 000,00		1 934 000,00	1 934 000,00	1 934 000,00
TOTAL		8 134 865,48	0,00	8 402 279,22	8 402 279,22	8 402 279,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 402 279,22
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 459 000,00	0,00	7 702 000,00	7 702 000,00	7 702 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes de gestion des services		7 524 000,00	0,00	7 772 000,00	7 772 000,00	7 772 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 526 000,00	0,00	7 774 000,00	7 774 000,00	7 774 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	102 000,00		111 700,00	111 700,00	111 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		102 000,00		111 700,00	111 700,00	111 700,00
TOTAL		7 628 000,00	0,00	7 885 700,00	7 885 700,00	7 885 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	516 579,22
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 402 279,22
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 822 300,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	666 022,39	300 131,74	273 000,00	273 000,00	573 131,74
21	Immobilisations corporelles	887 668,79	206 003,57	900 000,00	900 000,00	1 106 003,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 150 918,94	923 596,44	3 800 000,00	3 800 000,00	4 723 596,44
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 704 610,12	1 429 731,75	4 973 000,00	4 973 000,00	6 402 731,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 340 000,00	0,00	810 000,00	810 000,00	810 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	45 350,25		102 098,99	102 098,99	102 098,99
	Total des dépenses financières	1 385 350,25	0,00	912 098,99	912 098,99	912 098,99
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 089 960,37	1 429 731,75	5 885 098,99	5 885 098,99	7 314 830,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	102 000,00		111 700,00	111 700,00	111 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	51 100,00		43 700,00	43 700,00	43 700,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	153 100,00		155 400,00	155 400,00	155 400,00
	TOTAL	7 243 060,37	1 429 731,75	6 040 498,99	6 040 498,99	7 470 230,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 470 230,74
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 399 169,02	403 306,02	770 000,00	770 000,00	1 173 306,02
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 450 000,00	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'équipement	3 049 169,02	403 306,02	3 770 000,00	3 770 000,00	4 173 306,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 849 169,02	403 306,02	4 570 000,00	4 570 000,00	4 973 306,02
021	Virement de la section d'exploitation (4)	550 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - EAU - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 134 000,00		1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	51 100,00		43 700,00	43 700,00	43 700,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 735 100,00		1 977 700,00	1 977 700,00	1 977 700,00
TOTAL		5 584 269,02	403 306,02	6 547 700,00	6 547 700,00	6 951 006,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	519 224,72
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 470 230,74
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

1 822 300,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 822 000,00		1 822 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 766 000,00		2 766 000,00
014	Atténuations de produits	1 430 000,00		1 430 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	54 000,00		54 000,00
66	Charges financières	238 000,00	0,00	238 000,00
67	Charges exceptionnelles	36 000,00	0,00	36 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	41 780,00	1 134 000,00	1 175 780,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	80 499,22		80 499,22
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		800 000,00	800 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	6 468 279,22	1 934 000,00	8 402 279,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 402 279,22
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	111 700,00	111 700,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	810 000,00	0,00	810 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	573 131,74	0,00	573 131,74
21	Immobilisations corporelles (6)	1 106 003,57	43 700,00	1 149 703,57
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 723 596,44	0,00	4 723 596,44
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	102 098,99		102 098,99
	Dépenses d'investissement – Total	7 314 830,74	155 400,00	7 470 230,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 470 230,74
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	55 000,00		55 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 702 000,00		7 702 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00		15 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	111 700,00	113 700,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 774 000,00	111 700,00	7 885 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	516 579,22
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 402 279,22
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 173 306,02	0,00	1 173 306,02
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	43 700,00	43 700,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 134 000,00	1 134 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		800 000,00	800 000,00
Recettes d'investissement – Total		4 173 306,02	1 977 700,00	6 151 006,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	519 224,72
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	800 000,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 470 230,74
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 925 800,00	1 822 000,00	1 822 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	303 000,00	315 000,00	315 000,00
6062	Produits de traitement	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	60 700,00	38 700,00	38 700,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6066	Carburants	110 000,00	110 000,00	110 000,00
6068	Autres matières et fournitures	632 000,00	425 000,00	425 000,00
611	Sous-traitance générale	24 500,00	35 000,00	35 000,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	50 000,00	50 000,00
61551	Entretien matériel roulant	70 000,00	80 000,00	80 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	64 500,00	98 000,00	98 000,00
6161	Multirisques	71 000,00	75 000,00	75 000,00
6168	Autres	50 000,00	82 000,00	82 000,00
618	Divers	68 500,00	61 500,00	61 500,00
6226	Honoraires	2 500,00	7 000,00	7 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	68 000,00	68 000,00	68 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	500,00	500,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	500,00	500,00
6256	Missions	30 000,00	40 000,00	40 000,00
6257	Réceptions	1 100,00	1 300,00	1 300,00
6261	Frais d'affranchissement	12 500,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunications	41 000,00	42 000,00	42 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	15 000,00	15 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres	4 000,00	2 500,00	2 500,00
63512	Taxes foncières	500,00	1 500,00	1 500,00
6358	Autres droits	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	193 000,00	195 000,00	195 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 715 000,00	2 766 000,00	2 766 000,00
6211	Personnel intérimaire	3 900,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	9 400,00	9 300,00	9 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 700,00	8 000,00	8 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 500,00	33 600,00	33 600,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 505 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
6413	Primes et gratifications	5 300,00	1 000,00	1 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	400 000,00	374 000,00	374 000,00
6415	Supplément familial	13 000,00	13 100,00	13 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	250 000,00	264 000,00	264 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	453 000,00	445 000,00	445 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	5 200,00	7 000,00	7 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	24 000,00	25 000,00	25 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (7)	1 430 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	870 000,00	870 000,00	870 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	560 000,00	560 000,00	560 000,00
65	Autres charges de gestion courante	53 000,00	54 000,00	54 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	8 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	9 000,00	9 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 123 800,00	6 072 000,00	6 072 000,00
66	Charges financières (b) (8)	181 000,00	238 000,00	238 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	235 000,00	235 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	1 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	36 000,00	36 000,00	36 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	500,00	500,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	42 100,00	41 780,00	41 780,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	14 650,00	10 580,00	10 580,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	27 450,00	31 200,00	31 200,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	67 965,48	80 499,22	80 499,22
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 450 865,48	6 468 279,22	6 468 279,22
023	Virement à la section d'investissement	550 000,00	800 000,00	800 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 684 000,00	1 934 000,00	1 934 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 684 000,00	1 934 000,00	1 934 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 134 865,48	8 402 279,22	8 402 279,22

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 402 279,22
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	50 000,00	55 000,00	55 000,00
64198	Autres remboursements	50 000,00	55 000,00	55 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 459 000,00	7 702 000,00	7 702 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	4 180 000,00	4 315 000,00	4 315 000,00
70118	Autres ventes d'eau	10 000,00	15 000,00	15 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	135 000,00	0,00	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	870 000,00	870 000,00	870 000,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	0,00	130 000,00	130 000,00
704	Travaux	140 000,00	110 000,00	110 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	560 000,00	560 000,00	560 000,00
7064	Locations de compteurs	1 470 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
7068	Autres prestations de services	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	92 000,00	100 000,00	100 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7588	Autres	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 524 000,00	7 772 000,00	7 772 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7714	Recouvrtr créances admises en non valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 526 000,00	7 774 000,00	7 774 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	102 000,00	111 700,00	111 700,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	102 000,00	111 700,00	111 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		102 000,00	111 700,00	111 700,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 628 000,00	7 885 700,00	7 885 700,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	516 579,22
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 402 279,22
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	666 022,39	273 000,00	273 000,00
2031	Frais d'études	326 475,99	190 000,00	190 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	329 546,40	73 000,00	73 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	887 668,79	900 000,00	900 000,00
2111	Terrains nus	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	23 763,80	18 000,00	18 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	92 761,35	75 000,00	75 000,00
2154	Matériel industriel	62 577,77	170 000,00	170 000,00
2155	Outillage industriel	32 677,62	55 000,00	55 000,00
21561	Service de distribution d'eau	239 142,16	280 000,00	280 000,00
2182	Matériel de transport	409 746,09	250 000,00	250 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	16 000,00	40 000,00	40 000,00
2184	Mobilier	1 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 150 918,94	3 800 000,00	3 800 000,00
2313	Constructions	763 680,14	50 000,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 056 415,50	2 000 000,00	2 000 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 130 823,30	1 550 000,00	1 550 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 704 610,12	4 973 000,00	4 973 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 340 000,00	810 000,00	810 000,00
1641	Emprunts en euros	1 340 000,00	810 000,00	810 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	45 350,25	102 098,99	102 098,99
Total des dépenses financières		1 385 350,25	912 098,99	912 098,99
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 089 960,37	5 885 098,99	5 885 098,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	102 000,00	111 700,00	111 700,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	102 000,00	111 700,00	111 700,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	33 800,00	42 500,00	42 500,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	5 700,00	5 800,00	5 800,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	26 000,00	23 800,00	23 800,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	5 900,00	6 400,00	6 400,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	27 500,00	30 000,00	30 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	3 100,00	3 200,00	3 200,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	51 100,00	43 700,00	43 700,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	15 000,00	22 100,00	22 100,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	36 100,00	21 600,00	21 600,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		153 100,00	155 400,00	155 400,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 243 060,37	6 040 498,99	6 040 498,99

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 429 731,75
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 470 230,74
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 399 169,02	770 000,00	770 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	419 000,00	225 000,00	225 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	586 256,02	350 000,00	350 000,00
1313	Subv. équipt Départements	293 913,00	95 000,00	95 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	100 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 450 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
1641	Emprunts en euros	1 450 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'équipement		3 049 169,02	3 770 000,00	3 770 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	800 000,00	800 000,00	800 000,00
1068	Autres réserves	800 000,00	800 000,00	800 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		800 000,00	800 000,00	800 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 849 169,02	4 570 000,00	4 570 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	550 000,00	800 000,00	800 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	18 900,00	9 700,00	9 700,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	600,00	600,00
28121	Aménagement Terrains nus	800,00	800,00	800,00
28131	Bâtiments	18 100,00	18 100,00	18 100,00
28135	Installations générales, agencements, ..	66 200,00	61 200,00	61 200,00
28138	Aménagement Autres constructions	400,00	400,00	400,00
28153	Installations à caractère spécifique	409 300,00	404 700,00	404 700,00
28154	Matériel industriel	32 100,00	38 500,00	38 500,00
28155	Outillage industriel	13 400,00	17 700,00	17 700,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	369 700,00	374 200,00	374 200,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
28181	Installations générales, agencements	20 800,00	20 800,00	20 800,00
28182	Matériel de transport	121 200,00	127 500,00	127 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	22 500,00	18 200,00	18 200,00
28184	Mobilier	600,00	1 600,00	1 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 684 000,00	1 934 000,00	1 934 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	51 100,00	43 700,00	43 700,00
2031	Frais d'études	51 100,00	43 700,00	43 700,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 735 100,00	1 977 700,00	1 977 700,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 584 269,02	6 547 700,00	6 547 700,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	403 306,02
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	519 224,72
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 470 230,74

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 115 598,10									
1641 Emprunts en euros (total)					10 115 598,10									
000214	CAISSE D'EPARGNE	27/06/2012	27/06/2012	25/02/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,813	EUR	T	P	O	A-1
000402	DEXIA CL	31/12/2011	31/12/2011	01/02/2013	93 393,57	F	Taux fixe à 3.86 %	3,860	3,860	EUR	A	P	O	A-1
216	BANQUE POSTALE	18/12/2013	18/12/2013	01/04/2014	200 000,00	V	Euribor 3M + 1.41	1,700	1,736	EUR	T	P	O	A-1
218	CAISSE D'EPARGNE	07/01/2014	24/04/2014	25/07/2014	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,444	EUR	T	C	O	A-1
224	BANQUE POSTALE	27/11/2015	05/01/2016	01/05/2016	1 600 000,00	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	1,630	EUR	T	C	O	A-1
227	CAISSE D'EPARGNE	16/01/2017	16/01/2017	25/09/2017	900 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,712	EUR	T	C	O	A-1
229	BANQUE POSTALE	24/02/2017	10/04/2017	01/08/2017	632 204,53	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,256	EUR	T	C	O	A-1
230	BANQUE POSTALE	19/12/2017	15/02/2018	01/06/2018	750 000,00	V	(Euribor 3M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,310	0,315	EUR	T	C	O	A-1
231	CAISSE D'EPARGNE	26/12/2017	25/06/2018	25/09/2018	200 000,00	F	Taux fixe à 0.88 %	0,880	0,883	EUR	T	C	O	A-1
233	BANQUE POSTALE	02/01/2019	28/06/2019	01/10/2019	1 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,440	0,447	EUR	T	C	O	A-1
235	CREDIT AGRICOLE	15/01/2020	18/12/2020	01/04/2021	1 100 000,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,290	0,290	EUR	T	C	O	A-1
238	BANQUE POSTALE	16/12/2021	19/04/2022	01/08/2022	500 000,00	F	Taux fixe à 0.59 %	0,590	0,591	EUR	T	C	O	A-1
239-T2	CREDIT AGRICOLE	06/10/2022	01/08/2023	01/11/2023	640 000,00	F	Taux fixe à 1.89 %	1,890	1,903	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - EAU - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 115 598,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 196 942,43					702 880,39	169 624,41	0,00	27 802,32
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 196 942,43					702 880,39	169 624,41	0,00	27 802,32
000214	N	0,00	A-1	305 966,92	3,90	V	Euribor 3M + 0.8-Floor 0 sur Euribor 3M	4,913	75 577,21	12 937,91	0,00	907,27
000402	N	0,00	A-1	44 005,06	6,08	F	Taux fixe à 3.86 %	3,860	5 595,16	1 698,60	0,00	1 354,95
216	N	0,00	A-1	87 402,70	5,00	V	Euribor 3M + 1.41	5,490	14 939,02	4 380,34	0,00	865,17
218	N	0,00	A-1	366 666,54	5,32	F	Taux fixe à 3.4 %	3,444	66 666,68	11 616,67	0,00	1 841,67
224	N	0,00	A-1	773 333,42	7,08	F	Taux fixe à 1.62 %	1,630	106 666,64	11 880,00	0,00	1 770,00
227	N	0,00	A-1	510 000,02	8,48	F	Taux fixe à 1.15 %	1,155	60 000,00	5 606,25	0,00	71,88
229	N	0,00	A-1	316 102,23	6,33	F	Taux fixe à 1.25 %	1,256	48 631,12	3 723,32	0,00	547,94
230	N	0,00	A-1	462 500,00	9,17	V	(Euribor 3M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,419	50 000,00	18 401,39	0,00	1 178,14
231	N	0,00	A-1	126 666,67	9,48	F	Taux fixe à 0.88 %	0,883	13 333,32	1 070,67	0,00	13,85
233	N	0,00	A-1	1 075 000,00	10,50	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,469	100 000,00	45 259,06	0,00	9 250,17
235	N	0,00	A-1	898 333,35	12,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,249	73 333,32	36 097,12	0,00	7 349,11
238	N	0,00	A-1	450 000,00	13,33	F	Taux fixe à 0.59 %	0,591	33 333,32	2 581,26	0,00	402,89
239-T2	N	0,00	A-1	780 965,52	14,08	F	Taux fixe à 1.89 %	1,903	54 804,60	14 371,82	0,00	2 249,28

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - EAU - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 196 942,43					702 880,39	169 624,41	0,00	27 802,32

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 196 942,43	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	2003-10-06

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS ET LICENCES	2	06/10/2003
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	10	06/10/2003
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20	06/10/2003
L	21311 BATIMENTS D'EXPLOITATION	40	06/10/2003
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	50	06/10/2003
L	BATIMENTS D'EXPLOITATION	40	06/10/2003
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	40	06/10/2003
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	40	06/10/2003
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	40	06/10/2003
L	MATERIEL INDUSTRIEL	5	06/10/2003
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL	5	06/10/2003
L	MAT. SPEC. SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	10	06/10/2003
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU MIS A DISPOSITION	40	06/10/2003
L	MATERIEL INDUSTRIEL	5	06/10/2003
L	INSTALLATIONS GEN. AGENC. ET AMENAG. DIVERS	10	06/10/2003
L	MATERIEL DE TRANSPORT (CAMIONS PTC>3,5T)	10	06/10/2003
L	MATERIEL DE TRANSPORT (VOITURES, VELOS)	5	06/10/2003
L	MATERIEL DE TRANSPORT (UTILITAIRES PTC<3,5T)	8	06/10/2003
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	06/10/2003
L	MOBILIER	10	06/10/2003

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	10 580,00		111 636,01	122 216,01	0,00	122 216,01
Compte Epargne Temps	10 020,00	01/01/2013	100 605,00	110 625,00	0,00	110 625,00
Compte Personnel de Formation	560,00	01/01/2020	11 031,01	11 591,01	0,00	11 591,01
Dépréciations (2)	31 200,00		67 723,82	98 923,82	0,00	98 923,82
Créances douteuses	31 200,00	01/01/2022	67 723,82	98 923,82	0,00	98 923,82
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	41 780,00		179 359,83	221 139,83	0,00	221 139,83

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	519 224,72	519 224,72
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 026 425,73	-1 026 425,73
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-507 201,01	-507 201,01

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	800 000,00	800 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-507 201,01	-507 201,01
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 319 224,72	1 319 224,72

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 023 798,99	1 023 798,99
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 934 000,00	1 934 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	910 201,01	910 201,01

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 023 798,99	1 023 798,99
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		810 000,00	810 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	810 000,00	810 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		213 798,99	213 798,99
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	111 700,00	111 700,00
020	Dépenses imprévues	102 098,99	102 098,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 934 000,00	III 1 934 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 934 000,00	1 934 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	9 700,00	9 700,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	600,00	600,00
28121	Aménagement Terrains nus	800,00	800,00
28131	Bâtiments	18 100,00	18 100,00
28135	Installations générales, agencements, ..	61 200,00	61 200,00
28138	Aménagement Autres constructions	400,00	400,00
28153	Installations à caractère spécifique	404 700,00	404 700,00
28154	Matériel industriel	38 500,00	38 500,00
28155	Outillage industriel	17 700,00	17 700,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	374 200,00	374 200,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	40 000,00	40 000,00
28181	Installations générales, agencements	20 800,00	20 800,00
28182	Matériel de transport	127 500,00	127 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	18 200,00	18 200,00
28184	Mobilier	1 600,00	1 600,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	800 000,00	800 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,50	0,00	8,50	8,50	0,00	8,50
Adjoint administratif pal 1 cl	C	3,80	0,00	3,80	3,80	0,00	3,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,90	0,00	0,90	0,90	0,00	0,90
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2 cl	B	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		44,90	0,00	44,90	44,90	0,00	44,90
Adjoint technique pal 1 cl	C	17,90	0,00	17,90	17,90	0,00	17,90
Adjoint technique pal 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique territorial	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		5,43	0,00	5,43	0,00	5,43	5,43
APPRENTI		0,43	0,00	0,43	0,00	0,43	0,43
Agent Contractuel		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		58,83	0,00	58,83	53,40	5,43	58,83

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 62

VOTES :

Pour : 60

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 05/04/2024

Présenté par (1) le président,

A Aurillac le 11/04/2024

(1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Aurillac, le 11/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Alain COUDON	
Angélique MARTINS	
Aurélie DEMOULIN	
Bernadette GINEZ	
Bernard BERTHELIER	
Charly DELAMAIDE	
Christian FRICOT	
Christian POULHES	
Christophe PESTRINAUX	
Cécile GANE	
Daniel FLORY	
David LOPEZ	
Dominique FABREGUES	
Dominique LAVIGNE	
Evelyne LADRAS	
Frédéric GODBARGE suppléé par Mme PETERS	
Frédéric SERAGER	
Ginette APCHIN	
Guy SENAUD	
Gérard PRADAL	
Isabelle LANTUEJOUL	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Jean-François BARRIER	
Jean-François RODIER	
Jean-Louis PRAX	
Jean-Louis VIDAL	
Jean-Luc LENTIER	
Jean-Luc TOURLAN	
Jean-Michel FAUBLADIER	
Julien VIDALINC	
Louis ESTEVES	
Magali MAUREL	
Maryline MONTEILLET	
Maxime MURATET	
Michel COSNIER suppléé par Mme GAILLARD	
Mireille LABORIE	
Nicole SOULENQ-COUSSAIN	
Patricia BENITO	
Philippe COUDERC	
Philippe FABRE	
Philippe MARIOU	
Philippe MAURS	
Philippe SENAUD	
Pierre MATHONIER	
Stéphane FRECHOU	
Sylvie LACHAIZE	
Sébastien PRAT	
Thierry CRUEGHE	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.